

Réflexions sur l'évolution attendue du TREC

Ce document constitue une synthèse des différents échanges sur les forums traitant de TREC.

Je n'adhère pas à tout, mais je respecte les échanges et les points de vue énoncés. J'ai « omis » quelques participations non constructives.

A noter que la plupart de ces réflexions étaient déjà présentes dans le document de l'an passé, preuve que certaines choses n'ont pas évolué malgré l'attente des personnes concernées.

Au sommaire

Problème de respect du règlement	1
Maréchalerie	2
Notation du harnachement	2
Equipes de 2	2
Traitement SIF des résultats	3
Maitrise des allures	3
Accès au haut niveau	4
Déclaration en préfecture.....	4
Evolutions réglementaires	5
Logiciel fédéral	5
Difficulté du montoir.....	5
Erreur de parcours	5

Problème de respect du règlement

Constat

Encore trop souvent il est observé des « interprétations » du règlement et même sur des championnats départementaux ou régionaux : il y a un réel problème de formation des organisateurs, juges et présidents de jury.

Trop souvent, les concurrents n'osent pas faire appliquer le règlement ...

Même si cela reste rare, il existe encore des épreuves avec calcul des points folklorique ...

Le fait qu'on ait besoin d'organisateur et de juges ne doit pas pour autant autoriser à faire n'importe quoi sur des épreuves de TREC : la discipline en pâtit énormément et cela ne contribue pas à la faire reconnaître.

Proposition

Obligation pour les présidents de jury, même au niveau club, de suivre une formation annuelle (formation qui fait le point sur la saison écoulée et qui rappelle le règlement).

Maréchalerie

Constat

Imposer à des cavaliers d'avoir une trousse de maréchalerie alors que même au plus haut niveau 1/3 à peine des concurrents est capable de remettre un fer, n'est pas compris : il faut laisser la possibilité aux concurrents de prendre leurs responsabilités et un contrôle des allures des chevaux à la fin du POR devrait permettre d'éliminer les chevaux déferrés qui n'ont pas supporté.

Cette gestion de la maréchalerie pose aussi des problèmes dans la notation du harnachement ... trop d'interprétations entraînent des notes incomprises.

Une trousse de maréchalerie représente un investissement financier trop souvent à perte vu que les concurrents ne savent ou ne peuvent pas (interdiction faite par le moniteur du club) s'en servir.

Proposition

Laisser les concurrents libres de choisir d'emmener ou non une trousse de maréchalerie.

Notation du harnachement

Constat

Beaucoup déplorent la recherche de « déguisements » de la part des juges surtout en Club Equipe : on oublie de juger du bien-fondé de l'équipement pour se consacrer à l'esthétique ... on perd l'esprit d'aventure qui animait le début de la discipline !

La mise en place de la grille détaillée de notation n'a pas permis de pallier le manque de justification de certaines notes car fournir toutes ces notes pose des problèmes de saisie et d'adaptation des logiciels : ainsi le concurrent ne sait toujours pas comment il peut s'améliorer.

L'achat de tout le matériel exigé et non nécessaire, donc à terme jamais utilisé, représente un coût qui peut être un frein pour ceux qui veulent découvrir la discipline.

De plus en plus on voit disparaître ce test avec application de la note maximale à tous les concurrents sans aucune vérification du matériel présent ...

Ce test est absent du plus haut niveau : certains se demandent bien pourquoi puisqu'il serait plus logique de vérifier qu'un concurrent qui part sur 40 km a bien de quoi se soigner, se dépanner en maréchalerie et se signaler en cas de retour de nuit alors que pour un concurrent qui part pour 15 km ...

Proposition

Suppression du test du harnachement au moins pour les niveaux Club et Club Elite pour lesquels la longueur du POR ne justifie pas d'emmener autant de matériel.

Equipes de 2

Constat

C'est une constante depuis la disparition du règlement de cette possibilité.

Partir à 2 se comprend très bien pour plusieurs raisons :

- Logistique : plus facile de trouver un Van deux places
- Rassurant, Sécuritaire
- Entente des chevaux plus facile qu'à quatre

- Permet aux cavaliers isolés de découvrir la discipline

Témoignage d'une cavalière :

Trouver 2 à 3 personnes motivées pour sortir sur une saison complète relève du défi pour un particulier comme moi, qui ne monte pas en club. Si les équipes de 2 étaient autorisées, je passerais le cap plus facilement pour prendre ma licence amateur, histoire de débiter à 2 en amateur élite, quitte à voler de mes propres ailes ensuite. Mais comme ce n'est pas possible, ça fait 4/5 ans que je reste en club individuel.

Il est faux de croire que ces concurrents qui se déplacent à deux parce qu'il n'y a que deux places dans un van, qu'ils ne sont pas raccrochés à un club ... arriveront à former une équipe de 3 ou 4 !

Il est très difficile pour des cavaliers individuels d'arriver à se regrouper à 3 ou 4, il faut admettre que le TREC n'est pas que pour les clubs et qu'un réservoir important existe chez les cavaliers individuels !!

IL FAUT PRENDRE EN COMPTE LES DEMANDES DES CONCURRENTS, au-delà de toute idéologie !

En outre, on voit de plus en plus d'organiseurs autoriser des concurrents d'épreuves « individuelles » à partir en binôme sur le POR, au mépris du règlement et quitte à défavoriser dans le classement final ceux qui ont vraiment concouru seuls !

Le règlement ne répond pas aux besoins alors on le contourne : est-ce bien la bonne solution ?

Proposition

Autoriser à nouveau les équipes de 2 à 4 concurrents et adapter le tarif des engagements.

Traitement SIF des résultats

Constat

Il est impossible de transmettre au SIF via fichier informatique les résultats d'un concours de TREC dès lors que ce concours contient au moins une épreuve par équipe !

Obligation de saisie des résultats même si un logiciel est capable de produire le fichier des résultats respectant le cahier des charges !

En outre, si un concurrent d'une équipe est éliminé ou a abandonné, il est impossible de le signaler dans la saisie internet ... donc même s'il ne termine pas l'épreuve, celle-ci est quand même validée pour le classement permanent ...

Proposition

Demander au SIF de régler définitivement le problème des équipes en TREC !

Maitrise des allures

Constat

Au niveau Club, niveau technique de découverte sans aucune difficulté que ce soit sur le POR ou le PTV, est-il bien judicieux de proposer un test où est demandé un galop rassemblé qui, compte tenu du niveau équestre des concurrents, est bien souvent une catastrophe pour les chevaux ?

Ne pourrait-on pas proposer plutôt un exercice qui s'inspire des galops de pleine nature avec simplement des zones aux trois allures ? Ou ne rien proposer ...

Proposition

Supprimer le test de la MA pour le niveau Club

Accès au haut niveau

Constat

On observe pour les championnats Amateur et les épreuves Amateur Elite une explosion des coûts des engagements ... qu'il faut rapprocher de l'augmentation des coûts annexes (carburant, péage ...).

Le peu d'épreuves Amateur Elite GP, voire d'épreuves Amateur Elite, et leur localisation géographique peuvent expliquer aussi que certains concurrents quittent la discipline ...

Quid des aides financières de la FFE pour ces grosses épreuves ?

Proposition

Faciliter l'organisation d'épreuves GP en supprimant la tutelle de la FFE.

Déclaration en préfecture

Constat

Cette nouvelle a fait l'effet d'une bombe et beaucoup d'organisateur s'en sont très fortement inquiétés : **on voudrait tuer le TREC qu'on ne s'y prendrait pas autrement !**

Les obligations et contraintes liées à cette déclaration sont de nature à décourager les organisateurs !

Avis motivé de la FFE : sur quels critères ? Sous quelle forme ? Pas de nouvelle à ce jour alors que tout est censé être en place depuis le 8 juin ...

Déclaration 2 à 3 mois à l'avance : au-delà de la finalisation d'un parcours dans ces délais et de sa validité 2 à 3 mois plus tard, se pose le problème de la liste des signaleurs ! Certaines préfectures, pour ce type de déclaration, exigent une liste avec **identité** et **n° de permis de conduire** des personnes présentes à **chaque** traversée de route avec possibilité de contrôles par la gendarmerie nationale !! Certaines préfectures particulièrement zélées exigent en outre que ces signaleurs soient « agréés » ...

Tout cela est impossible à faire !!

N'oublions pas que le TREC est une épreuve d'orientation : si des signaleurs sont présents à chaque traversée de route quel est l'intérêt dans les régions pauvres en terres sauvages ?

Donc deux choix pour que le TREC continue à vivre : soit on entre en résistance, on assiège le ministère et on fait comprendre aux bureaucrates ce qu'est notre discipline, soit on réforme le POR en supprimant toute notion de vitesse et de classement pouvant se faire sur la vitesse, mais on perd là un moyen important de sanctionner les égarements ...

Une solution serait peut-être de créer des tronçons à allure libre sur les portions « civilisées » (avec neutralisation de toute pénalité, donc n'intervenant pas sur le classement) et de créer des tronçons de type « spéciale » n'empruntant aucune route et permettant comme aujourd'hui de valider orientation et régularité (avec pénalités comme aujourd'hui) sous réserve de possibilité suivant les terrains disponibles ...

Mais avant de dénaturer le POR, essayons d'expliquer aux bureaucrates ce qu'est notre discipline en leur rappelant que **le règlement oblige le respect du code de la route !**

Et je ne parle pas des lourdeurs administratives qui s'ajoutent alors à toute l'organisation d'un concours de TREC !

La FFE devrait pouvoir être une fédération délégataire et à ce titre nous édicter les règles techniques et de sécurité applicables aux manifestations mentionnées à l'article R. 331-6.

Proposition

Assiéger le ministère afin d'expliquer notre discipline et son incompatibilité avec ce texte !

Evolutions réglementaires

Constat

Il est anormal que des officiels de compétition arrivent sur une épreuve sans être informés des dernières mises à jour, tant au niveau du règlement que des fiches de notation du PTV !

Proposition

Informé par mail tous les officiels de compétition des modifications réglementaires (règlement et fiches de notation du PTV)

Logiciel fédéral

Constat

Bien que déjà évoquée l'an passé, cette question resurgit par moments : à priori, les organisateurs attendent une information officielle les orientant vers une liste de logiciels disponibles et respectant le règlement ...

Proposition

Publication sur le site FFE d'une liste de logiciels « agréés »

Difficulté du montoir

Constat

Difficile à la lecture de la fiche de définir quand exactement le montoir commence ...et donc à partir de quand on prend en compte un pied bougé ou sorti.

Proposition

Préciser sur la fiche que le montoir commence quand un pied est mis à l'étrier.

Erreur de parcours

Constat

Sur la difficulté de la bordure maraichère, par exemple, difficile d'accès, un concurrent loupe les fanions d'entrée, se retrouve dans le couloir et sort par les fanions de sortie : il se voit gratifié d'une erreur de parcours avec un beau 0 à la clé sur son PTV ...

Proposition

Préciser qu'une difficulté tentée mais non réalisée ne doit pas être considérée comme une erreur de parcours